

Introduction

GÉOPOLITIQUE DE LA NATURE, NATURE DE LA GÉOPOLITIQUE

[Bastien Alex](#), [Olivier de France](#)

IRIS éditions | « [Revue internationale et stratégique](#) »

2021/4 N° 124 | pages 39 à 51

ISSN 1287-1672

ISBN 9782200933890

DOI 10.3917/ris.124.0039

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2021-4-page-39.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour IRIS éditions.

© IRIS éditions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOSSIER
**GÉOPOLITIQUE
DE LA NATURE**

SOUS LA DIRECTION
DE BASTIEN ALEX ET OLIVIER DE FRANCE





Introduction

Géopolitique de la nature, nature de la géopolitique

Bastien Alex

Responsable du programme Climat-Énergie
au WWF France et chercheur associé à l'IRIS.

Olivier de France

Directeur de recherche à l'IRIS.

Quel est le *statut* de la nature en science politique? Que *veut dire* l'écologie en géopolitique? Ce dossier se propose de poser la double question de la nature comme objet du politique et comme potentielle actrice de la géopolitique. La double réponse qu'une géopolitique de la nature est contrainte d'y apporter a l'heur de remettre cependant en cause, par ricochet, la nature de la géopolitique elle-même.

En Europe comme ailleurs, l'écologie a migré de la périphérie vers le centre du débat d'idées, puisqu'elle interroge la possibilité même du modèle politique moderne et de l'invention d'une société post-industrielle. Sur le plan national, l'écologie ne procède donc plus seulement du projet politique des différents partis nationaux. Elle définit désormais à l'inverse leurs matrices politiques.

Si la politique de l'objet « nature » concerne classiquement la manière dont la nature s'intègre dans les processus politiques nationaux, la géopolitique de la nature interroge la manière dont la nature s'intègre dans les processus politiques nationaux et internationaux. La nature est ainsi au centre des négociations du *Green Deal* sur le plan européen et des conférences des parties (COP) sur le climat ou la biodiversité au niveau mondial. À l'inverse, il est devenu concevable d'interroger la nature non plus seulement comme

objet, arrière-plan, ressource ou usage, mais comme agent¹, actrice² ou sujet³ du politique.

Dans cette acception, la politique de la nature mobilise les approches qui tentent de penser la manière dont la nature fait effraction de plein droit dans les processus politiques. Les arrêts judiciaires comme celui qui concerne la rivière Vilcabamba, en Équateur, ont permis aux entités naturelles d'acquérir un statut juridique⁴. Dans ce numéro, Philippe Descola met ainsi l'accent sur la rivière Whanganui en Nouvelle-Zélande, le fleuve Atrato en Colombie ou les expérimentations autour de la Loire en France : « c'est un mouvement de fond qui pose la question de la représentation politique des non-humains, et qui contraste avec les tentatives d'étendre l'individualisme au-delà des seuls humains, vers un nombre très réduit d'espèces animales qui présentent certaines similitudes, soit cognitives, soit dans leur sensibilité, avec les humains. Alors que donner une personnalité juridique à un milieu de vie fait sortir, à mon sens, de l'individualisme tel qu'il s'est développé à partir du XVIII^e siècle dans la philosophie politique européenne »⁵.

Maints travaux permettent également aujourd'hui de *remettre en cause* la notion même d'espace, sur laquelle se fonde la généalogie classique de la géopolitique. La crise écologique questionne par définition l'idée d'un espace plat, inerte et *partes extra partes*, qui serait disponible à la conquête, à l'extraction et aux jeux à somme nulle auxquels se livrent les États-nations. Bruno Latour souligne ainsi dans ces pages à quel point la vision géopolitique repose sur le postulat que l'espace est « là » pour être « occupé et exclusif » : « si vous êtes là, les autres ne peuvent pas y être. [Cette vision] procède de l'idée d'une surface à peu près plane, pour laquelle est souvent utilisée la métaphore de l'échiquier. En géopolitique, cet échiquier ne vient pas simplement définir l'espace à l'intérieur de chacun des États-nations. Chaque pays a aussi une définition de l'extérieur. Or, ces définitions de l'extérieur varient constamment. Il est donc une exclusivité des gens qui "ont de l'espace", et une puissance qui distribue les pièces sur l'échiquier mondial. [...] L'écologie force la géopolitique à renouer avec une dimension "géo" qui complique considérablement cet échiquier »⁶.

1. « Désormais, quand les anciens êtres de la nature entrent dans la politique, ils ne le font plus sous la forme d'objets de ressources. Ils le font sous la forme d'agents avec leurs propres raisons d'être et en superposition les uns avec les autres ». Voir l'entretien avec Bruno Latour dans ce numéro.

2. Voir l'article d'Igor Krtolica dans ce numéro.

3. Voir par exemple le travail de Diégo Landivar et Émilie Ramillien sur les assemblées constituantes en Bolivie et en Équateur (2006-2011) et la question des entités de la nature comme « sujets » sociaux, politiques ou de droit. Diégo Landivar et Émilie Ramillien, « Savoirs autochtones, "nature-sujet" et gouvernance environnementale : une analyse des reconfigurations du droit et de la politique en Bolivie et en Équateur », *Autrepart*, n° 81, Presses de Sciences Po, 2017/1.

4. Citons, parmi d'autres, les fleuves Yarra, en Australie, Atrato, en Colombie, et les glaciers Gangotri et Yamunotri, en Inde.

5. Voir l'entretien avec Philippe Descola dans ce numéro.

6. Bruno Latour, *op. cit.*



Une géopolitique de la nature ne peut donc se cantonner à examiner la manière dont la nature s'intègre comme un objet dans les processus politiques nationaux et internationaux. Elle est forcée de penser la manière dont la nature fait effraction dans les grilles de lecture héritées de la géopolitique classique, dont elle émerge comme une actrice dans la représentation politique, et dont elle recompose nos conceptions de l'espace, du territoire, de la souveraineté, de l'ennemi, de la frontière et de l'État.

Ces deux (géo)politiques de la nature comme objet et comme agent sont-elles compatibles ou mutuellement exclusives ? Les présentes pages se proposent de retracer les pas qui cheminent de la politique abstraite de la nature aux multiples politiques concrètes de la nature ; qui vont de la

géopolitique de la nature comme ressource aux diverses géopolitiques de la nature comme agent ; qui mènent de la cosmopolitique universelle de la nature à la variété des cosmopolitiques du vivant ; et qui forcent enfin la géopolitique de la nature à mettre en question la nature de la géopolitique elle-même.

La **nature** globale de la **crise écologique** force les individus, les capitales et les États à **porter le regard vers l'extérieur** : elle fait apparaître un **horizon cosmopolitique**

C'est *Silent Spring* de Rachel Carson sur le plan scientifique, qui « avertissait sur les dégâts que l'usage des pesticides de synthèse causait sur les écosystèmes, dans les eaux, les sols, l'air et les organismes vivants ». C'est *Limits to Growth* sur le plan économique. Dans le champ philosophique, c'est Arne Næss, « qui servit de fer de lance de la critique de l'anthropocentrisme occidental moderne », et Peter Singer, dont l'ouvrage *Animal Liberation* incarne le

La politique de la nature

Une anecdote laconique que relatait Romain Gary permet de rappeler le chemin parcouru depuis le siècle dernier. Igor Krtolica la convoque à l'entame de son enquête sur les sources de la conscience écologique contemporaine, quoiqu'elle soit sans doute en partie apocryphe : « en 1956, je me trouvais à la table d'un grand journaliste, Pierre Lazareff. Quelqu'un avait prononcé le mot "écologie". Sur vingt personnalités présentes, quatre seulement en connaissaient le sens... »¹. Depuis lors, la prise de conscience écologique s'est étendue et densifiée, nourrie d'une série de textes qu'Igor Krtolica passe en revue ici.

1. Romain Gary, *Les Racines du ciel*, préface à la nouvelle édition (1980).

« premier manifeste antispéciste qui contribua aussi bien à l'essor du mouvement animaliste qu'au développement de l'éthique environnementale »¹.

Igor Krtolica y ajoute cependant un ouvrage qu'il décrit comme l'une des matrices oubliées de la pensée écologique contemporaine : *Les Racines du ciel* de Romain Gary. Y figurent en puissance, d'une part, les thèmes de l'écologie sociale et « l'idée que ce n'est pas l'homme ou l'humanité en général qui est responsable de la destruction des milieux de vie, mais l'économie capitaliste et matérialiste des sociétés industrielles, et l'idéologie du progrès technologique qui l'accompagne et culmine dans la menace nucléaire ». S'y découvre, d'autre part, l'écologie décoloniale, et « l'idée que la représentation de la nature est une représentation typique de l'homme occidental moderne issu des pays industrialisés, nostalgique d'une nature sauvage fantasmée que les Américains nomment *wilderness* ». On y repère, enfin, l'inspiration écoféministe selon laquelle « la domination et l'exploitation de la nature à l'âge moderne est le fruit d'une logique masculine de puissance, qui fait du combat féministe et du combat écologique une cause commune »².

Ces œuvres littéraires, scientifiques, économiques et philosophiques nourrissent une prise de conscience écologique dont les ramifications s'étendront par capillarité. Certaines d'entre elles sont spécifiques au champ (géo)politique. D'un côté, la nature globale de la crise écologique force les individus, les capitales et les États à porter le regard vers l'extérieur : elle fait apparaître un horizon cosmopolitique qui lui est propre, charriant ses propres possibilités³ et impuissances⁴. De l'autre, la prise de conscience écologique contemporaine se traduit par un retour intellectuel du rapport au lieu, à l'ancrage et à la dépendance à l'échelle locale, qui refaçonne les grilles de lecture politiques concrètes⁵. Ces deux focales, pour être différentes, ne sont cependant pas contradictoires. Les pages de ce dossier tentent de les penser concurremment.

En dépit de la faiblesse relative des outils dont elle dispose pour appréhender cette double mutation, il appartient à la géopolitique de tenter de la penser, sans quoi elle restera étanche aux évolutions du monde. Sans doute est-il possible d'emprunter pour ce faire à la pédagogie d'une comparaison utilisée dans un contexte différent par Gilles Deleuze, dans un entretien passé à la postérité⁶. Il y convoquait l'image du courrier postal : à de rares exceptions près, en Europe, poster une lettre manuscrite suppose de faire figurer le nom de l'individu sur l'enveloppe, avant celui de la rue, de la ville, de la région et du pays. Ce n'est pas nécessairement le cas ailleurs. Les adresses postales en dehors de l'Occident

1. Igor Krtolica, *op. cit.*

2. *Ibid.*

3. Voir l'article d'Isabelle This Saint-Jean dans ce numéro.

4. Voir l'entretien avec Catherine Larrère et Raphaël Larrère dans ce numéro.

5. Voir Bruno Latour, *op. cit.*

6. Pierre-André Boutang, Gilles Deleuze, Claire Parnet et Charles J. Stivale, *L'Abécédaire de Gilles Deleuze : Avec Claire Parnet*, Arte, 1995.



vont rarement de la petite entité politique à la grande. En Chine, en Corée, au Japon et à Taïwan, par exemple, elles partent du pays vers la province, la ville et le numéro de rue. Le nom de l'individu vient en dernier¹.

Dans l'une des séquences de cet entretien posthume, G. Deleuze faisait remarquer que la politique peut pareillement partir de l'individu et s'élargir vers l'extérieur, ou emprunter le chemin inverse. L'objectif de la comparaison deleuzienne était différent : dans le cadre d'une réflexion sur l'individualité, il entendait distinguer deux manières de faire de la politique, en se fondant davantage sur une perception divergente du monde que sur une grille de lecture idéologique. Peut-être est-il possible pourtant d'user de l'image du courrier postal pour distinguer deux focales géopolitiques similaires : celle qui procède de l'intérieur vers l'extérieur, et celle qui procède de l'extérieur vers l'intérieur.

L'horizon cosmopolitique

Il ne s'agit pas tant d'**opposer intervention et abstinence** que de tenter de **comprendre les différents modes d'intervention** et d'en **identifier les potentialités**

En l'espèce, la prise de conscience écologique contemporaine convoque tout d'abord un horizon cosmopolitique, que formulent Catherine et Raphaël Larrère : « la nature est appréhendée par le biais de réseaux sociaux, qui sont internationaux. [...] [C]ette construction sociale – qui n'est pas une invention à partir de rien – a fait du climat un objet mondial. Objet qui n'allait initialement pas de soi : ne serait-ce que pour harmoniser les mesures de la quantité de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère, qui demandent une entente internationale entre savants, donc des conditions sociales et politiques ». Cette construction sociale et scientifique est portée par des organes civils, institutionnels et politiques, comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ou l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)².

1. Le texte coréen se lit horizontalement. Le texte japonais utilise des caractères chinois qui se lisent traditionnellement verticalement – de droite à gauche –, mais le principe est le même : l'adresse part du plus grand – colonne la plus à droite – pour aller vers la plus petite division – le destinataire figure dans la colonne la plus à gauche. D'autres pays asiatiques utilisent au contraire l'ordre occidental en raison de leur histoire coloniale.

2. Catherine Larrère et Raphaël Larrère, *op. cit.*

Lucien Chabason souligne à quel point cette prise de conscience cosmopolitique est indissociablement sociale, scientifique et politique : « La protection de la biosphère et de ses éléments constitutifs indissociables de la vie des humains est une exigence qui déborde très souvent les frontières nationales, qu'il s'agisse des grands bassins fluviaux, des mers et océans, des espèces migratrices ou des massifs forestiers tropicaux. Parallèlement, la globalisation et ses différentes composantes telles que le changement climatique, le commerce, l'énergie, le tourisme, les transports, la diffusion à grande échelle des substances chimiques sont des facteurs [...] qui affectent le monde vivant. C'est donc en toute logique que la protection de la biosphère s'est imposée, parmi les biens communs, comme un des champs légitimes de la coopération internationale. Les réponses collectives aux enjeux écologiques transfrontières passent nécessairement par une coopération organisée autour des règles et institutions que les États se sont données au fil du temps, et qui constituent la base de la gouvernance internationale. Celle-ci demeure fondamentalement assise sur la coopération entre États, même si elle s'est élargie depuis plusieurs décennies aux acteurs de la société civile. [...] Ce faisant, la coopération pour la biosphère devient une composante de l'écologie politique mondiale et subit à son tour les aléas de la vie politique internationale »¹.

Cet entrelacs d'intérêts biotiques, abiotiques, politiques, économiques, techniques et diplomatiques convoque par là une question de fond : faut-il agir pour protéger le milieu, ou faut-il cesser d'agir pour protéger le milieu ? À la COP26 à Glasgow, Greta Thunberg déclarait que le sommet se solderait par un échec, car « il devrait être évident que nous ne pouvons résoudre une crise en usant des mêmes méthodes qui ont concouru au problème »². La question est pourtant plus complexe. Il ne s'agit pas tant d'opposer intervention et abstinence que de tenter de comprendre les différents modes d'intervention et d'en identifier les potentialités. Le cas de la géo-ingénierie du climat, problématisé ici par Sofia Kabbej et Élise Doumergue, concentre les complexités de ce dilemme. Faut-il user du problème pour trouver la solution ? Selon les autrices, « [l']anthropocène, période géologique où les activités humaines exercent une incidence globale sur le système Terre supérieure à tous les autres facteurs naturels, est à la fois renforcé et mis au défi par la géo-ingénierie »³.

L'horizon global vers lequel se projette la communauté scientifique, politique ou diplomatique a donc une puissance d'action et d'explication propre. Il n'est rien d'original à arguer que l'étude et la conduite de la politique européenne ont longtemps procédé au contraire de l'intérieur vers l'extérieur. L'Union européenne du XXI^e siècle part de Bruxelles vers le pourtour. Les États

1. Voir l'article de Lucien Chabason dans ce numéro.

2. « COP26: Greta Thunberg tells protest that COP26 has been a "failure" », BBC News, 5 novembre 2021.

3. Voir l'article d'Élise Doumergue et de Sofia Kabbej dans ce numéro.



Il n'est rien d'**original** à arguer que l'**étude** et la conduite de la **politique européenne** ont longtemps procédé de l'**intérieur** vers l'**extérieur**

européens du XXI^e siècle partent de leurs capitales vers l'extérieur. Les trajectoires historiques de grande envergure expliquent également pourquoi les Européens du XXI^e siècle ont tendance à partir de l'individu comme critère politique, économique et moral, et à élargir à l'extérieur. Renverser la perspective peut donc ouvrir à d'autres espaces, d'autres territoires et d'autres souverainetés. Pour sortir de l'impasse politique, de jeunes Européens ont encouragé l'Union européenne à « mettre un frein à ses querelles institutionnelles préjudiciables et à être davantage disposée à examiner les problèmes de l'extérieur vers l'intérieur plutôt que de Bruxelles vers l'extérieur »¹. Les défis écologiques posés par le changement climatique contraignent pareillement les chancelleries nationales à travailler de manière contre-intuitive : par le bas et vers l'intérieur, plutôt que par le haut et vers l'extérieur. Pour résoudre les problèmes causés par une radicalisation de l'individualisation, de nouveaux types de communes et de commons ont vu le jour de par le continent. Ce renversement de perspective est donc susceptible de revivifier l'élaboration des politiques publiques à toutes les échelles.

Les politiques de la nature

La visée cosmopolitique génère pourtant aussi des difficultés qui lui sont propres. Selon Catherine Larrère, l'échelle globale est ainsi « le niveau d'une double impuissance. Une impuissance politique, d'abord, puisqu'il n'existe pas de gouvernement du monde. Il n'y a donc pas la possibilité d'imposer directement des mesures contraignantes que tous les États seraient obligés de respecter. [...] Par ailleurs et pour maintes raisons, plus on monte en généralité, plus on perd en démocratie dans les institutions politiques. D'autre part, il y a une dimension épistémologique : la connaissance globale perd en précision dès que l'on baisse d'échelle. C'est clair au niveau climatique, c'est encore plus clair au niveau de la biodiversité ». Et Raphaël Larrère d'ajouter : « L'IPBES, tout

1. Voir Olivier de France et Marianna Lovato, « Europe in the Word », in Timothy Garton Ash (dir.), *Young Europeans Speak to EU*, Dahrendorf Programme at the European Studies Centre, St Antony's College, University of Oxford, 2021, p. 94.

comme le GIEC, permet simplement d'envoyer des alertes qui s'adressent à des décideurs – souvent bien décidés à ne rien faire –, voire à une gouvernance mondiale qui n'existe pas. Avec ses données sur la biodiversité, l'IPBES considère les espèces comme des stocks qui varient dans le temps et selon les grandes régions géographiques. Mais si je veux intervenir en faveur de la biodiversité dans une région donnée, j'ai certes besoin de savoir quelles sont les espèces présentes, mais plus encore quelles sont leurs interactions [...] et quels sont les facteurs qui les fragilisent. Ici, le facteur fragilisant important peut être les néonicotinoïdes ou les pesticides de façon générale ; là, autre chose. On ne peut donc concevoir une action et s'engager dans une lutte politique qu'à un niveau relativement local »¹.

Au regard de certaines des impasses de la visée cosmopolitique, il s'agit donc de renverser la focale et de pratiquer le mouvement inverse, en composant

plutôt « des politiques partant de mouvements réels que d'une imposition par le haut d'une vision globale, à la fois réductrice cognitivement et impuissante politiquement »². Il ne s'agit cependant pas de partir des « individus » pour composer des collectifs, comme dans la métaphore du courrier postal. Comme le disent également les formules employées dans ces pages par Bruno Latour et Philippe Descola pour décrire les intelligences locales de la nature, il s'agit davantage de composer des manières de voir le monde et des façons d'habiter la Terre pour « localiser le global » : « il ne s'agit pas d'oublier le global, mais de l'appréhender à partir du local. [...] Ce n'est pas seulement "penser globalement et agir localement", c'est penser le global dans le local, à une autre échelle. Cette échelle peut être l'État, mais pas le niveau mondial – rien qu'au niveau de l'Europe, c'est déjà problématique. Au niveau épistémologique, ensuite, nous avons constaté

que le catastrophisme fleurissait dès que l'on se plaçait au niveau global³, alors qu'on ne le rencontre guère à des niveaux plus locaux »⁴.

Catherine Larrère et Raphaël Larrère distinguent ici la globalisation destructrice de la mondialisation respectueuse de la diversité. D'un côté, « [l]a globalisation est la perspective unifiante caractéristique de la philosophie

Il s'agit davantage de **composer** des **manières de voir** **le monde** et des façons d'**habiter** **la Terre** pour **« localiser le global »**

1. Catherine Larrère et Raphaël Larrère, *op. cit.*

2. *Ibid.*

3. Catherine Larrère et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015.

4. Voir l'entretien avec Catherine Larrère et Raphaël Larrère dans ce numéro.



de l'histoire occidentale : c'est la perspective de l'homogénéisation par le marché, mais c'est tout aussi bien la perspective du GIEC ou des institutions internationales : elle va de haut en bas, *top-down* ». Elle convoque l'histoire de l'environnement par le haut : « celle d'une communauté scientifique unifiée, d'organisations et de négociations internationales ». De l'autre, « la mondialisation [...] est attentive à la diversité [...]. Elle suppose une démarche ascendante – *bottom-up*. [...] Cela débouche sur l'idée qu'il nous faudrait deux histoires de l'environnement, parce que l'histoire que l'on connaît aujourd'hui est celle qui part d'en haut. [...] L'histoire des luttes, celle des façons qu'inventent des collectifs pour vivre et produire autrement, pour habiter la Terre autrement, de changer conjointement les rapports à la nature et aux humains, est une histoire à faire »¹.

Cette histoire alternative de l'environnement s'écrit progressivement depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Igor Krtolica en distingue lui quatre courants principaux, qu'il désigne sous le vocable successif d'anthropocentrisme, de pathocentrisme, de biocentrisme et d'écocentrisme : « tantôt il semble que seul l'humain soit pour lui l'objet de notre considération morale, et que tout devoir envers la nature n'est en réalité qu'un devoir indirect envers les hommes, celui de préserver les droits de l'homme (anthropocentrisme) ; tantôt il semble que tous les animaux susceptibles de souffrir soient l'objet de notre considération morale, que toute souffrance soit insupportable parce qu'elle témoigne d'un déni de l'effort qu'un animal fait pour vivre (pathocentrisme) ; tantôt il semble que ce soit toute vie qui soit dotée d'une valeur intrinsèque, celle de chaque être vivant, des plantes aussi bien que des animaux (biocentrisme) ; tantôt enfin il semble que ce soit la biosphère, voire la nature entière, qui soit l'objet de notre souci (écocentrisme) »². Ces distinctions permettent d'éclairer les ressorts de l'évolution de la politique abstraite de la nature comme objet vers les politiques locales de la nature comme « sujet ».

La géopolitique de la nature

La géopolitique n'est pas immunisée contre la prise de conscience écologique contemporaine, en dépit du peu de capteurs dont elle dispose pour l'appréhender correctement. Pis, ce sont les postulats mêmes de la géopolitique classique que ces mutations semblent remettre en cause, à commencer par la notion d'espace comme surface plane à conquérir et dominer. Bruno Latour prend l'exemple de la récente affaire des sous-marins français et du traité de coopération conclu entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie dans l'Indo-

1. *Ibid.*

2. Igor Krtolica, *op. cit.*

Les **notions** de **terroir** et de **territoire** ont toujours été **présentes** dans la **pensée européenne**, et ont toujours fait **coexister** les échelles **politique**, **géopolitique** et **cosmopolitique**. L'**Europe** peut aussi être le **creuset** d'autres **expérimentations**

Pacifique¹ pour suggérer que la métaphore traditionnelle de l'échiquier a perdu de sa puissance explicative : «les réalistes diraient qu'il faut absolument continuer à s'intéresser à ces questions, et je suis certain qu'ils ont raison, mais si cet échiquier dépend de l'arrivée du nouveau régime climatique, on n'est pas sûr que cela serve à quelque chose». Il cite Adam Tooze qui avançait que «les cuirassés américains en construction allaient se trouver dans des bases militaires qui sont toutes au bord de la mer, et qui seraient envahies par l'eau avant que les navires ne soient utilisables. C'est une assez belle expression du fait que l'échiquier est intégré dans une histoire complètement différente. [...] [S]i désormais la question fondamentale est celle de cet échiquier à l'intérieur d'un monde lui-même en transformation à cause de vos propres actions, vous pouvez difficilement faire une géopolitique classique»².

La géopolitique de la nature remet donc en question la nature même de la géopolitique, car la notion de «nature» est «précisément plutôt l'idée que l'on se faisait de l'extérieur et de l'espace au moment où s'est mise en place cette répartition d'États-nations. Ces derniers avaient besoin de la notion de "nature" parce qu'il s'agissait du monde des objets, du monde des ressources, du monde à conquérir, à comprendre, à découvrir»³. Il s'agit donc «d'une simplification à l'extrême». Une géopolitique de la nature est ainsi contrainte

de prendre en considération ces «éléments hâtivement regroupés jusqu'ici dans le mot-objet "nature", mais qui sortent de la nature pour devenir des entités qui réagissent à nos actions : les rivières, l'atmosphère, les animaux, les virus, etc. Rien de tout cela n'est facile à faire entrer dans la notion de géopolitique»⁴.

1. «What is the Aukus alliance and what are its implications? », *The Guardian*, 16 septembre 2021.

2. Bruno Latour, *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*



C'est pourquoi la géopolitique qui permet d'intégrer les évolutions de l'écologie politique et du système Terre reste très largement à inventer. L'Europe peut-elle contribuer à l'ouvrage, ou est-elle condamnée à la géopolitique classique ? Qu'elle en fut son creuset la destine-t-elle à en rester la prisonnière ? Rien n'est moins sûr. Philippe Descola rappelle ainsi que « les initiatives pour donner des droits ou une personnalité juridique à des milieux de vie se multiplient. Il y a là quelque chose de fondamental dans ce mouvement : la capacité d'exercer un droit pour un humain dans un lieu n'est plus liée à sa personne, selon la définition des droits de l'homme qui domine depuis deux siècles. Elle est liée à sa dépendance à un lieu, le lieu étant la source juridique de la légitimité de l'occupation d'un espace. C'est un renversement dans la théorie de l'appropriation qui me semble intéressant, puisque ce ne sont plus les humains qui s'approprient la Terre, mais la Terre qui s'approprie des humains. Et c'est ce que disent les gens de Notre-Dame-des-Landes : "Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend" »¹. Ces expériences mettent l'Europe et le naturalisme occidental face à leurs contradictions.

Les géopolitiques du vivant

Les notions de terroir et de territoire ont pourtant toujours été présentes dans la pensée européenne, et ont toujours fait coexister les échelles politique, géopolitique et cosmopolitique. C'est pourquoi l'Europe peut aussi être le creuset

d'autres expérimentations de l'idée d'espace, de territoire et de souveraineté. Philippe Descola de préciser : « on a un peu oublié que l'Europe était, avant la paix de Westphalie, un système d'archipels, avec la Ligue hanséatique, Venise, Gênes et leurs comptoirs, les réseaux monastiques et les ordres militaires, etc. Avant la solidification de l'État-nation, Venise était une sorte de multinationale, comme Microsoft aujourd'hui, et les villes marchandes du Nord un espace analogue au premier marché commun ». Les souverainetés du seigneur, du roi et du pape se superposaient à l'époque médiévale à la manière d'un palimpseste : « il suffisait de faire quelques kilomètres à cheval pour se trouver dans un système assez différent de celui que l'on venait de quitter, en passant d'une cité-État au territoire du pape. Il y avait des

Les **souverainetés**
du **seigneur**, du
roi et du **pape** se
superposaient
à l'époque
médiévale à la
manière d'un
palimpseste

1. Philippe Descola, *op. cit.*

institutions communes, mais même les rapports au territoire étaient différents. Nous avons perdu cette habitude de la diversité»¹.

Dans le même temps, l'Europe a cherché à exporter l'État-nation hors de ses propres frontières. L'une des difficultés occasionnées par « la généralisation de la forme "État" est que cela conduit à penser en termes simplifiés la manière de concevoir un espace politique »². Enfin, le Vieux Continent a inventé une forme institutionnelle semi-supranationale qui a pris la forme de l'Union européenne. Comme le souligne donc Bruno Latour, l'Europe, comme « expérimentation douloureuse et bureaucratique », reste le lieu d'expérience cosmopolitique le plus intéressant : « Il ne s'agit pas exactement d'un dépassement des États-nations, ni d'un mouvement vers l'international : bien plutôt, « it's a mess ». C'est une puissance complètement bizarre [...]. C'est notre énorme avantage d'avoir l'expérience de l'Europe comme exploration d'alternatives futures à ce renouvellement très profond de l'espace »³.

À partir des expérimentations contemporaines, comment façonner alors une géopolitique qui prendrait acte du renouvellement de la remise en cause des notions d'espace, de territoire et de souveraineté ? Qui puisse intégrer nos formes de dépendance à la température, au soja, à l'eau ou à la biodiversité ? Il s'agit bien là de « ce qui obsède tout le monde », selon Bruno Latour : « ceux qui attaquent l'usage du lithium au Chili, ceux qui se battent à l'intérieur de Bruxelles pour la politique agricole commune. Tout le monde a déjà tourné le dos à une simple définition des conflits d'échiquier. Ils existent toujours, comme on a pu le voir avec les affaires de sous-marins entre la France et l'Australie, mais restent une espèce de couche de géopolitique à échiquier logée à l'intérieur d'une géopolitique à multiples entrées »⁴. Il s'en réfère à Carl Schmitt, qui « a vu que l'espace n'est jamais un espace géométrique, mais toujours un espace de conflit. [...] De fil en aiguille, ce fameux espace isotrope à l'intérieur duquel se situeraient des relations de pouvoir apparaît comme une erreur complète : c'est le pouvoir qui fait les espaces et qui répartit »⁵.

La cosmopolitique des vivants

Philippe Descola rapporte plus spécifiquement cette nouvelle conception de la géopolitique aux diverses manières qui façonnent l'occupation par les humains de leur milieu : « la question plus importante est celle de la relation entre les différentes niches et ceux qui les occupent ». Dans l'animisme, l'existence de collectifs ne présuppose pas un monopole humain sur le politique, ni la

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Bruno Latour, *op. cit.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*



Comment articuler les différentes échelles, les différentes politiques et les différentes visions du monde dans des ensembles qui soient susceptibles de coexister ?

séparation de celui-ci d'avec la nature : « ce qui existe ce sont des collectifs humains et non humains, avec des parures, des costumes, un habitat, des maisons, des outils, une langue qui diffèrent entre eux comme des espèces et qui, notamment pour les humains et les animaux, doivent coexister dans un même espace englobant tout en occupant des milieux de vie différents »¹.

Cela ne résout cependant pas la question que pose à la cosmopolitique cette nouvelle forme de géopolitique des vivants : comment articuler les différentes échelles, les différentes politiques et les différentes visions du monde dans des ensembles qui soient susceptibles de coexister ? Philippe Descola esquisse dans ces pages les contours d'une cosmopolitique des vivants : « il s'agit de composer des mondes à partir de formules différentes de celles que nous avons utilisées depuis deux siècles, et en même temps que ces formes de composition des mondes soient compatibles entre elles. Contrairement à ce qu'il se passe maintenant, il s'agit donc d'éviter que l'une de ces formes soit dominante et agisse comme une sorte de rouleau compresseur aboutissant à la subsomption de toutes les autres à l'intérieur de son espace. C'est la grande difficulté : comment permettre le pluralisme ontologique ? [...] Comment fonder un pluralisme cosmopolitique sans qu'il n'aboutisse à

une conflictualité généralisée entre des entités de tailles et de natures distinctes (communes égalitaires, multinationales, États, organisations mafieuses, etc.) du fait de disparités dans les poids militaires et démographiques ? »².

Il s'agit là sans doute de l'un des défis majeurs de la géopolitique contemporaine. Elle ne dispose pourtant pas du fil d'Ariane qui lui permettrait de s'orienter dans le labyrinthe du pluralisme de ces visions du monde, pour contribuer à penser une coexistence cosmopolitique des vivants. Lorsque *Les Racines du ciel* intimait aux humains « de reprendre et de prolonger un mouvement vital créateur qui vient d'une nature d'avant l'homme et qui lui promet de s'affranchir de la condition humaine »³, peut-être en dessinait-il l'ébauche. ■

1. Philippe Descola, *op. cit.*

2. *Ibid.*

3. Igor Krtolica, *op. cit.*